



APPEL À LETTRES D'INTENTION

Fonds d'expédition – Expéditions de grande envergure Automne 2025

A. Aperçu du programme

Le réseau [MEOPAR \(Le Réseau d'Observation, de Prédiction, et de Réponse en Environnement Marin\)](#) est une organisation canadienne à but non lucratif qui soutient la recherche, la formation et la communication liées à l'océan par le biais de programmes de financement. Le réseau MEOPAR aide les chercheur(euse)s canadien(ne)s dans le domaine des sciences de la mer à obtenir plus facilement des fonds pour recueillir des observations en mer. Avec trois horizons différents (Réponse rapide, Soutien stratégique et Expéditions de grande envergure), le Fonds d'expédition répond aux besoins de la communauté à court et à long terme. Les projets financés dans le cadre du programme Horizon Expéditions de grande envergure auront généralement une durée de plusieurs semaines. L'objectif de ce programme est de permettre aux chercheur(euse)s canadien(ne)s de préparer une expédition de recherche complexe, impliquant généralement plusieurs chercheur(euse)s et plusieurs objectifs coordonnés.

La période de planification pour ce programme sera de l'ordre de 6 à 12 mois et pourra nécessiter l'utilisation de plusieurs navires ou s'étendre sur plusieurs années. Dans le cadre de ce programme, les chercheur(euse)s devront utiliser des navires de recherche spécialement conçus à cet effet ou équiper des navires non spécialisés à des fins scientifiques (par exemple, en utilisant l'[infrastructure modulaire de recherche océanographique \(MORI\)](#)). Compte tenu de la portée de ces subventions, les projets devront inclure un financement de contrepartie important et un soutien en nature pour l'expédition.

À la suite de cette étape de lettre d'intention, le réseau MEOPAR prévoit de travailler avec les chercheur(euse)s pour préparer ces expéditions par le biais d'ateliers et de discussions afin d'améliorer les opportunités pour la communauté.

B. Alignement sur les objectifs et la stratégie scientifique du réseau MEOPAR

Le réseau MEOPAR a défini les objectifs suivants pour lesquels un financement ciblé sera accordé :

1. Renforcer la base de données probantes pour la prise de décision et l'adaptation par le développement d'outils, de techniques et de stratégies améliorés pour l'observation, la prédiction et le partage d'informations sur les océans et les zones côtières.
2. Accroître les opportunités économiques, la résilience des communautés côtières et la protection des écosystèmes marins face aux changements climatiques et technologiques grâce à une science orientée vers l'utilisateur(trice) final(e) et à de nouvelles structures de collaboration.
3. Améliorer l'accès aux infrastructures de recherche en science de la mer et leur utilisation.
4. Diversifier, développer et élargir le déploiement des talents canadiens en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de l'océan.

Les chercheur(euse)s principaux(ales) sont également encouragé(e)s à consulter la [Stratégie scientifique du réseau MEOPAR 2025-2030](#) pour obtenir plus de contexte et s'assurer de l'alignement sur la vision à long terme et les priorités fondamentales du réseau MEOPAR.

C. Structure de l'appel

Le réseau MEOPAR prévoit financer **1 à 3 expéditions majeures** au cours de ce cycle de financement à partir du Fonds stratégique des sciences, avec un budget total de **2 millions de dollars**. Les

expéditions devraient avoir lieu en 2027-2028 ou 2028-2029. Elles pourront se dérouler dans les eaux canadiennes ou internationales, mais devront soutenir les priorités fondamentales du réseau MEOPAR.

D. Admissibilité au financement

Les bénéficiaires admissibles aux fonds du réseau MEOPAR comprennent les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations à but non lucratif, les organisations et les gouvernements autochtones, les municipalités, les réseaux de recherche, les réseaux d'engagement du public, les organisations et entreprises qui mènent des activités d'engagement publics, ou les entreprises en démarrage (y compris celles qui sont hébergées dans des incubateurs liés à l'enseignement postsecondaire canadien). Les ministères fédéraux, les agences et les sociétés d'État du gouvernement du Canada ne font pas partie des bénéficiaires admissibles.

E. Conditions d'octroi du financement

L'établissement de la ou du chercheur(euse) principal(e) conclura une entente avec le réseau MEOPAR (appelée « accord de bénéficiaire ultime » [ABU]) qui lui permettra de payer les dépenses de recherche admissibles. L'ABU précise le calendrier de financement, le calendrier des rapports, les jalons de l'expédition et les indicateurs clés de performance.

F. Budget

Au stade de la lettre d'intention, le budget n'a pas besoin d'être parfait, mais le réseau MEOPAR apprécierait disposer d'un point de départ afin de pouvoir évaluer l'ampleur du soutien nécessaire lors de l'examen de la demande. Un budget justifié doit être joint au plan de travail (≤ 1 page supplémentaire). Le budget doit être présenté selon le modèle ci-joint (**annexe B**). Les fonds demandés dans le cadre du programme Horizon de soutien stratégique doivent couvrir uniquement les frais d'exploitation des navires. Dans l'annexe B, tous les frais liés aux navires relèvent de la catégorie de dépenses « **Opérations des établissements de recherche de base** ».

Conformément au guide FSS, le réseau MEOPAR peut soutenir les frais généraux (coûts indirects) à un taux adapté au contexte de l'expédition (recommandation : ≤ 5 %), sans dépasser 15 % des coûts du projet. Le taux doit être établi en tenant compte des besoins administratifs du projet (p. ex. l'organisation d'accueil peut être amenée à payer une seule facture pour l'affrètement du navire). L'utilisation de cette catégorie doit être justifiée sous la forme d'une description narrative expliquant comment les fonds seront utilisés dans le cadre de cette catégorie, comment chaque dépense est calculée et pourquoi elle est nécessaire. Si vous avez besoin d'une administration, mais que vous ne la facturez pas au projet, celle-ci peut être considérée comme une contribution en nature pour aider à répondre à l'exigence de financement de contrepartie.

Pour les contributions ne provenant pas du réseau MEOPAR, les demandeur(euse)s doivent indiquer dans le modèle joint (**annexe C**) si les contributions des partenaires sont en espèces ou en nature, de contrepartie ou à effet de levier, et si la contribution est attendue ou garantie. Les fonds de contrepartie doivent être égaux ou supérieurs au ratio de 1:1 provenant de partenaires non gouvernementaux fédéraux pour chaque dollar de financement du réseau MEOPAR demandé. Veuillez consulter [ce document informatif sur les fonds de contrepartie et des fonds à effet levier](#) pour plus de précisions.

Un budget révisé, une justification et un compte rendu des contributions des partenaires seront attendus au moment de la soumission de la proposition complète.

G. Procédure de soumission

Pour manifester votre intérêt, rédigez une lettre d'intention (≤ 3 pages + ≤ 1 page de justification budgétaire) décrivant :

- Pourquoi cette recherche est-elle novatrice ou nécessaire ?
- Quel est le plan de recherche et quelles méthodes scientifiques seront utilisées ?
- Quelles connaissances espère-t-on acquérir ?
- Comment cette recherche s'aligne-t-elle sur les priorités fédérales et la stratégie scientifique 2025-2030 du réseau MEOPAR ?
- Pourquoi cette expédition mérite-t-elle un soutien important et ne peut-elle pas être réalisée dans le cadre du programme [Horizon de soutien stratégique](#) du réseau MEOPAR ou du [Programme de temps-navire du CRSNG](#) ?
- Quelle est la composition proposée de l'équipe scientifique, si elle est connue ?
- Comment ce projet abordera-t-il les questions suivantes :
 - o [Inclusion, diversité, équité, et accessibilité](#) (IDEA) ?
 - o [Objectifs de vérité et de réconciliation](#) ?
 - o Mobilisation des connaissances ?
- Une justification budgétaire expliquant clairement les montants, les sources et la probabilité d'obtenir des contributions équivalentes de la part des partenaires

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à contacter [Jonathan Kellogg](#), gestionnaire du programme Expéditions, dès les premières étapes de l'élaboration de leur lettre d'intention afin de discuter de leur idée de projet et de son alignement avec le programme. Les lettres d'intention dûment remplies et les éléments budgétaires qui les accompagnent doivent **être soumises par courriel au gestionnaire de programme au plus tard le 31 janvier 2026 pour être prises en considération.**

Si leur projet est jugé compatible avec ce programme et les objectifs stratégiques du réseau MEOPAR, les candidat(e)s seront invité(e)s à remplir une proposition complète qui aborde de manière plus approfondie les points susmentionnés et démontre les sources de financement de l'expédition. Sur la base du calendrier préliminaire de ce programme, nous prévoyons que la date limite pour les propositions complètes sera fixée à **juin 2026**. Les propositions complètes seront examinées par le réseau MEOPAR selon un processus impartial et équitable, conformément à nos exigences en matière de FSS.

H. Renseignements

Pour toute question concernant cet appel à lettre d'intention, veuillez contacter Jonathan Kellogg, Gestionnaire du programme Expéditions, à l'adresse courriel suivante : jonathan.kellogg@meopar.ca.

I. Évaluation des propositions

Le comité de gestion de la recherche du réseau MEOPAR examinera et évaluera les propositions en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation – Fonds d'expédition – Horizon de soutien stratégique

| | | EXCEPTIONNEL | TRES BON | BON | MOYEN | INSUFFISANT |
|--|--------|--|---|---|--|--|
| Objectifs et qualité du projet (25 %) | 5% | Le projet est très bien décrit. | Le projet est bien décrit. | Le projet est décrit de manière satisfaisante . | Le projet est quelque peu décrit. | Le projet est mal décrit. |
| | 5% | Le projet est très original/innovant. | Le projet est original/innovant. | Le projet est moyennement original/innovant. | Le projet est quelque peu original/innovant. | Le projet n'est pas original/innovant. |
| | 5% | Le projet contribuera à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international. | Le projet est susceptible de contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international. | Le projet pourrait contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international. | Le projet est peu susceptible de contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné. | Le projet ne contribuera pas à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné. |
| | 5% | L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est explicite . | L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est clair . | L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est évident . | L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux n'est pas clair . | L'alignement du projet sur les objectifs et stratégies fédéraux n'est pas défini . |
| | 5% | L'expédition est clairement ambitieuse/complexe et ne serait pas possible sans un soutien majeur. | L'expédition est ambitieuse/complexe et serait difficile à réaliser sans un soutien majeur. | L'expédition présente une certaine ambition ou complexité qui dépasse le soutien stratégique et bénéficierait d'un soutien majeur. | L'expédition aspire à la complexité , mais peut ou non nécessiter un soutien majeur. | L'expédition manque d'ambition ou de complexité et devrait être soumise à un appel à projet différent. |
| Excellence de l'équipe de recherche (25 %) | 6.25 % | Leadership canadien d'une équipe de recherche interdisciplinaire . | Leadership canadien d'une équipe de recherche multidisciplinaire . | Leadership canadien d'une équipe de recherche multidisciplinaire . | Leadership canadien d'une équipe de recherche monodisciplinaire . | Leadership international d'une équipe de recherche monodisciplinaire . |
| | 6.25 % | L'équipe comprend de nombreux partenaires . | L'équipe comprend quelques partenaires . | L'équipe comprend peu de partenaires. | L'équipe a un partenaire . | L'équipe ne compte aucun partenaire. |
| | 6.25 % | L'équipe est clairement adaptée pour atteindre tous les objectifs du projet. | L'équipe est bien adaptée pour atteindre la plupart des objectifs du projet. | L'équipe est adaptée pour répondre à de nombreux objectifs du projet. | L'équipe peut atteindre certains des objectifs du projet. | L'équipe n'est pas adaptée pour atteindre les objectifs du projet. |
| | 6.25 % | Projet très attractif qui permettra de développer et de retenir les talents. | Projet attractif susceptible de développer et de retenir les talents. | Projet susceptible de développer et de retenir les talents. | Projet peu susceptible de développer et de retenir les talents. | Le projet ne permettra pas de développer et de retenir les talents. |
| Plan, budget, contributions de contrepartie (25 %) | 5% | Les éléments du plan et du budget sont décrits très clairement . | Les éléments du plan et du budget sont clairement décrits . | Les éléments du plan et du budget sont décrits de manière adéquate . | Les éléments du plan et du budget sont partiellement décrits . | Les éléments du plan et du budget ne sont pas clairs . |
| | 5% | Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers réalistes et appropriés . | Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers réalistes . | Les éléments du plan et du budget sont susceptibles de soutenir un calendrier réaliste . | Les éléments du plan et du budget sont faiblement liés à un calendrier qui peut ne pas être réaliste . | Les éléments du plan et du budget ne sont pas liés à des calendriers qui sont irréalistes . |
| | 5% | Les éléments du plan et du budget soutiennent fortement les résultats. | Les éléments du plan et du budget soutiennent les résultats. | Les éléments du plan et du budget peuvent soutenir les résultats. | Les éléments du plan et du budget sont peu susceptibles de soutenir les résultats. | Les éléments du plan et du budget ne sont pas en mesure de soutenir les résultats. |
| | 5% | Le budget comprend d'excellentes contributions de contrepartie (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio >> 1:1.5). | Le budget comprend des contributions de contrepartie très importantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (≈ 1:1.5 ou plus). | Le budget comprend des contributions de contrepartie importantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio 1:1.25 - <1.5). | Le budget comprend des contributions de contrepartie modérées (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio 1:1 - <1.25). | Le budget comprend des contributions de contrepartie insuffisantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio 1 : <1). |

| | 5% | Les frais administratifs sont très bien justifiés et réduits au minimum. | Les frais administratifs sont bien justifiés et réduits au minimum. | Les frais administratifs sont justifiés. | Les frais administratifs sont mal justifiés. | Les frais administratifs ne sont pas justifiés. |
|--|----|--|---|---|--|---|
| Inclusion, diversité, équité et accessibilité et mobilisation des connaissances (25 %) | 5% | L'équipage de l'expédition applique une approche IDEA pour garantir la diversité. | L'équipage de l'expédition est constitué en tenant compte de l'IDEA. | L'équipage de l'expédition fait référence à la politique IDEA. | L'équipage de l'expédition fait référence à la politique IDEA. | Aucune référence à la politique IDEA n'est mentionnée. |
| | 5% | L'équipe est bien équilibrée entre les leaders avéré(e)s et émergent(e)s. | L'équipe comprendra à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s. | L'équipe pourrait compter à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s. | La composition de l'équipe n'est pas claire en termes d'équilibre du leadership. | La composition de l'équipe est déséquilibrée. |
| | 5% | L'équipe inclut des groupes méritant l'équité dans la direction de l'expédition. | L'équipe comprend des groupes méritant l'équité dans l'expédition. | L'équipe pourrait inclure des groupes méritant l'équité. | Il n'est pas clair si l'équipe inclura des groupes méritant l'équité. | L'équipe ne comprend pas de groupes méritant l'équité. |
| | 5% | Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de vérité et de réconciliation en incluant des partenaires et des entreprises autochtones (p. ex., des navires appartenant à des Autochtones) ainsi que leurs priorités et leurs points de vue. | Le projet a un fort potentiel pour faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à l'inclusion des priorités/perspectives autochtones. | Le projet pourrait faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à certains aspects de sa conception et de sa mise en œuvre. | Le projet est peu susceptible de faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation. | Le projet ne fera pas progresser les objectifs de vérité et de réconciliation. |
| | 5% | La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et post-expédition est susceptible d'intéresser les médias grand public, en plus d'atteindre diverses communautés. | La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition aura probablement un rayonnement au-delà de la communauté scientifique. | La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition est courante dans la communauté scientifique. | La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition pourrait atteindre certains publics. Aucun plan n'est prévu pour l'après-expédition. | Aucune stratégie de mobilisation des connaissances n'est mentionnée. |